fr

Press release | 22.10.2013

Lutte contre les maladies nosocomiales

Le PE se prononce pour le retour de la phagothérapie en Europe et pour "class actions" transfrontalières

Le Parlement européen a voté aujourd'hui en faveur d'un rapport d'initiative invitant la Commission européenne à travailler sur la sécurité des patients et la prévention face aux maladies associées aux soins, dites « maladies nosocomiales ». Ce vote vient confirmer le vote du 25 septembre dernier en Commission Environnement, santé publique et protection des consommateurs.

Michèle RIVASI, députée européenne EELV, Vice-Présidente du groupe des Verts/ALE, se réjouit de l'adoption des amendements proposés par les écologistes. En tant que co-rapporteure, elle alerte notamment sur le problème de l'antibiorésistance:

" Les bactéries résistantes tuent chaque année 25 000 personnes en Europe. Malgré cette réalité, nous continuons à surconsommer des antibiotiques, que nous ingérons sans même nous en rendre compte par le biais des animaux d'élevage par exemple. C'est pourquoi, face à cette véritable menace, j'ai proposé des amendements au rapport allant en faveur de la réintroduction, en Europe, de la phagothérapie, une alternative aux antibiotiques qui a fait ses preuves depuis de nombreuses années par l'utilisation de phages (virus) qui mangent d'autres virus (voir tribune) et qui mérite qu'on lui accorde davantage de crédit. Je suis donc satisfaite de constater que mes collègues m'ont suivie sur ce point ".

En plus d'un renforcement des règles de base d'hygiène et de décontamination, les Verts ont porté des idées novatrices et progressistes en termes de traitement des résistances et de reconnaissance de l'expertise des patients :

" Les écologistes ont soutenu la possibilité, pour les victimes d'effets indésirables dus aux médicaments ou aux dispositifs médicaux notamment, d'effectuer un recours collectif transfrontalier. Il nous a également semblé très important de mieux protéger les lanceurs d'alertes au niveau européen, en prenant exemple sur la loi qui vient d'être votée en France sur ce thème. Enfin, une attention toute particulière a été donnée à la mise en valeur de l'expertise « profane » c'est-à-dire directement issue des patients ainsi qu'aux outils de collecte d'information sur les effets indésirables constatés des médicaments ou pratiques médicales. Nous avons en effet plus que jamais besoin de transparence en matière de santé, afin de rassurer au mieux les patients parfois dans le doute".

La balle est maintenant dans le camp de la Commission européenne, qui doit se saisir de cette résolution du parlement pour en proposer une traduction législative.

Recommended

Press release

Photo by Julian on Unsplash

[Win for consumers with new bank liability, but fight a…]

27.11.2025

News

Robert Emperley (CC BY-SA 2.0)

PLENARY FLASH : Greens/EFA Priorities 24 to 27 Novembe…

25.11.2025

Press release

karsten-wurth-unsplash

[European Parliament adopts climate target for 2040 – d…]

13.11.2025

Press release

american-public-power-association-unsplash

[Omnibus I: EU sustainability and Due diligence legisla…]

13.11.2025

Responsible MEPs

Michèle Rivasi

Member

Please share

- E-Mail